

## INFO TRAVAUX



### QUELLE EST LA NATURE DES TRAVAUX ?

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier de L'Etoile, la résidence « La Bioussaie » sera déconstruite à partir de début mars 2021\*.

A cet emplacement, une chaufferie biomasse sera construite.

Elle alimentera les futurs bâtiments du quartier en énergie locale et renouvelable, à partir de la combustion du bois, sous toutes ses formes (bûches, rondins, sciure, écorces, plaquettes...).

### QUELLE EST LA DURÉE DES TRAVAUX ?

Les travaux de déconstruction commenceront début mars jusqu'à fin avril 2021\*.

La construction de la chaufferie biomasse commencera à l'été 2021 et sera livrée à l'été 2022\*.

La première fourniture de chaleur aux habitants aura lieu en septembre 2022\*.

**Pour toute question sur les travaux et les chantiers, vous pouvez nous contacter 7j/7 et 24h/24 : 04 28 06 96 91**

\*Date prévisionnelle, hors cause légitime de retard ou cas de force majeure.



## VERS UN QUARTIER À ÉNERGIE ZÉRO

L'ambition du projet est de construire un quartier à énergie zéro, produisant **autant d'énergie qu'il en consommera**. La création de la chaufferie bois, complémentaire à celle existant déjà au sud, et d'un réseau de chaleur urbain permettront de fournir au quartier au moins **80% d'énergie renouvelable**, grâce à la biomasse, un chauffage faiblement carboné. La chaufferie produit de la chaleur, sous forme de vapeur, à partir de la combustion du bois et du carbone qu'il contient ; la vapeur est ensuite transportée et distribuée aux 45 groupes de bâtiments raccordés au réseau. L'énergie produite est naturelle et propre : **l'utilisation de 4 tonnes de bois permet d'économiser 1 tonne de pétrole !**



### UN CHANTIER RESPECTUEUX DE VOTRE CADRE DE VIE

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier de l'Étoile, **nous nous engageons à préserver le quotidien des riverains et des habitants** pendant toute la durée des travaux sur le site de la Bioussaie.

Ainsi, les conditions de circulation et l'ensemble des accès seront maintenus lors des travaux et les horaires des chantiers adaptés à la vie des riverains.

Nous mettons également en œuvre des mesures de **réduction des nuisances sonores** afin de préserver votre quotidien.

Les chantiers seront nettoyés et arrosés régulièrement **pour limiter la propagation de la poussière**.

Sur le chantier, les consommations en eau, gaz et électricité seront réduites, les émissions de gaz à effet de serre limitées et le recours à des matériaux recyclés privilégié.

Enfin, le projet s'inscrit dans la démarche Chantiers Air Climat établie par Annemasse Agglo, avec pour objectif de mener **des actions de prévention contre les émissions de particules fines et d'oxyde d'azote sur les chantiers**.